

DOSSIER DE PRESSE

# BAROMÈTRE DU GOUVERNEMENT,

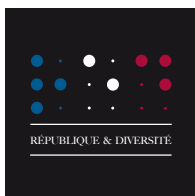
CLASSEMENT DES MINISTÈRES

EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE SEXISME

→ Lutter contre les discriminations



Projet mené par République & Diversité  
en partenariat avec le Planning Familial



## I. Présentation générale

### 1- Présentation :

Un an après l'élection de François Hollande, République & Diversité coordonne aujourd'hui la contribution du gouvernement à la lutte contre les discriminations, en partenariat avec le Planning Familial, l'Association des Paralysés de France (APF), le CRAN, le Comité IDAHO et leurs réseaux: initiative inédite, c'est le Baromètre du gouvernement.

Quatre critères de discriminations sont évalués : le genre, le handicap, l'origine, et l'orientation sexuelle. Chaque critère donne lieu à un baromètre spécifique, et les quatre baromètres réalisés seront ensuite agrégés dans un baromètre général.

Chacune des 4 associations a interrogé les ministères concernés par la question des discriminations sur la base des propositions qui avaient été réunies dans le Pacte pour l'égalité et la diversité, publié en février 2012 (Editions Autrement). Les mesures du Pacte ont été ventilées par ministères de référence, afin de présenter une feuille de route ministérielle, puis présenter sous forme de question au ministère concerné. Pour chacun des 4 baromètres, cela permettra d'évaluer le gouvernement, ministère par ministère.

Par exemple, en matière de lutte contre l'homophobie, le Pacte préconisait la mesure suivante :

*Ouvrir le mariage et la filiation aux couples de même sexe, afin de mettre à égalité homos et hétérosexuels.*

La question : « **avez-vous ouvert le mariage et la filiation aux couples de même sexe, afin de mettre à égalité homos et hétérosexuels ?** » a donc été adressé aux Ministères de la Justice et de la Famille.

L'objectif de l'opération est de constituer une véritable **Agence de Notation Citoyenne**, permettant de contribuer activement à la vie démocratique dans notre pays, et de renforcer en France la lutte pour l'égalité.

### 2- Evaluation :

Chaque association a organisé, en concertation avec les autres partenaires, l'évaluation spécifique des ministères puis réuni un jury qualifié. Au sein de ce jury, les partenaires associatifs ont réuni des responsables associatifs, des experts, des universitaires, des journalistes et des personnalités diverses, afin d'agréger et évaluer les informations transmises par les ministères, récoltés par les associations et publiés dans la presse.

Les jurys ont constitué un barème en attribuant un certain nombre de points aux différentes mesures de la feuille de route, en fonction de leur importance relative. Le total des points doit aboutir à une note sur 20.

L'évaluation s'est déroulée selon le système de notation suivant :

- mesure mise en œuvre de manière satisfaisante : 3/3 des points maximum
- mesure mise en œuvre de manière non satisfaisante : 2/3 des points maximum
- mesure non mise en œuvre, mais à l'agenda : 1/3 des points maximum
- mesure non mise en œuvre, pas encore à l'agenda : 0 point
- mesure promise, puis abandonnée : -6/3 des points.
- autre mesure prise, positive ou non, et ne figurant pas dans la feuille de route associative : points positifs ou négatifs à attribuer au cas par cas.

En outre, pour chaque ministère, 2 points sur 20 sont consacrés à la qualité des liens avec le monde associatif (nombre de rendez-vous, qualité de l'écoute, réactivité, etc.).

### 3- Les partenaires :

**Le Planning Familial** : Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire qui prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il combat toutes les formes de discriminations et lutte contre toutes les violences faites aux femmes comme les IST dont VIH Sida.

**APF** (Association des paralysés de France) : L'Association des Paralysés de France est une association nationale reconnue d'utilité publique, dirigée par un conseil d'administration élu par ses adhérents. L'association est à la fois un mouvement revendicatif et une association de gestion de services et d'établissements médico-sociaux qui s'appuient sur une charte et un projet associatif communs.

**Comité IDAHO** : Lancée par Louis-Georges Tin en 2004, l'IDAHO est l'International Day Against Homophobia and Transphobia.

La première édition a eu lieu le 17 mai 2005. Cette date fait référence à la décision de l'Organisation Mondiale de la Santé qui, le 17 mai 1990, a supprimé l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Aujourd'hui, cette Journée est célébrée de fait dans plus de 70 pays à travers le monde, de l'Albanie au Vénézuéla en passant par la Turquie, l'Iran, l'Ouganda ou la Chine. Elle est reconnue officiellement par l'Argentine, le Brésil, le Costa-Rica, l'Espagne, la France, le Mexique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Union européenne, etc. Chaque année, autour du 17 mai, dans le monde entier, des actions de toutes sortes s'organisent contre l'homophobie et la transphobie : des spectacles, des festivals, des conférences, des projections de films, des actions de rue, des campagnes, des programmes radio ou télé, des décisions politiques, etc...

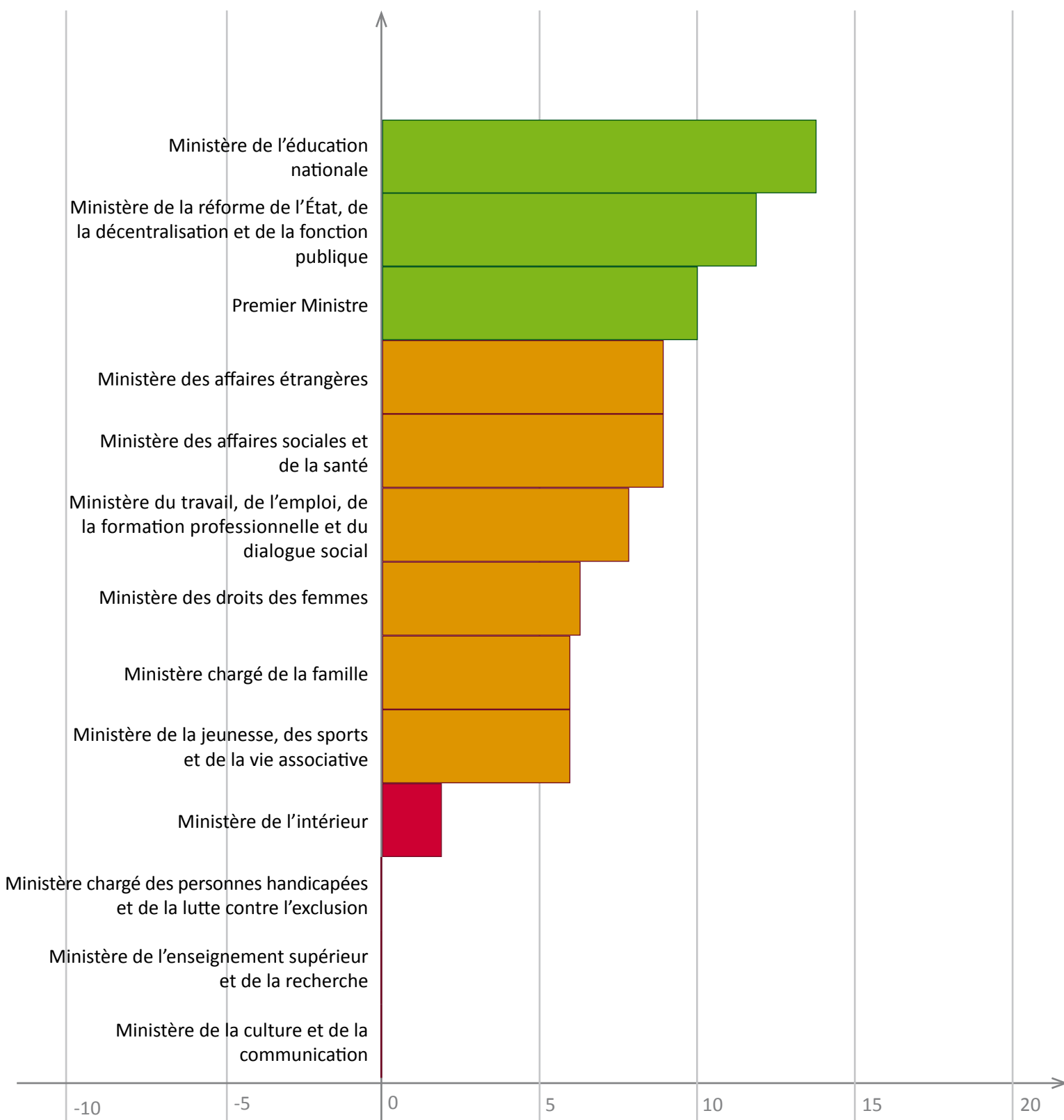
**CRAN** (Comité Représentatif des Associations Noires) : Lancé en novembre 2005, le CRAN a pour but de lutter contre les discriminations que subissent les populations noires en France. Le CRAN a pour but de faire respecter en France l'égalité et la diversité, qui sont pour nous des valeurs essentielles. C'est pourquoi le CRAN lutte à la fois : contre les discriminations raciales, contre les inégalités sociales, contre les injustices post-coloniales.

## II. Le jury

- **Carine Favier**, co-présidente Le Planning Familial,
- **Martine Leroy et Danièle Lanssade**, bureau national, Le Planning Familial
- **Marie Pierre Martinet**, secrétaire générale, Le Planning Familial
- **Maria Candeia**, membre de l'association Mix-Cité (mouvement mixte pour l'égalité des sexes). Mix-Cité est une association féministe, mixte, antisexiste et universaliste, de réflexion et d'action auprès du grand public, des médias et des institutions.

### III. Le Classement

Rang	Ministères	Ministres	Notes
1 <sup>er</sup>	Ministère de l'éducation nationale	V. Peillon	14/20
2 <sup>ème</sup>	Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique	M. Lebranchu	12/20
3 <sup>ème</sup>	Premier Ministre	J-M. Ayrault	10/20
4 <sup>ème</sup> ex-aequo	Ministères des affaires étrangères	L. Fabius	9/20
4 <sup>ème</sup> ex-aequo	Ministères des affaires sociales et de la santé	M. Touraine	9/20
6 <sup>ème</sup>	Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	M. Sapin	8/20
7 <sup>ème</sup>	Ministère des droits des femmes	N. Vallaud-Belkacem	6,5/20
8 <sup>ème</sup> ex-aequo	Ministère chargé de la famille	D. Bertinotti	6/20
8 <sup>ème</sup> ex-aequo	Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative	V. Fourneyron	6/20
10 <sup>ème</sup>	Ministère de l'intérieur	M. Valls	2/20
11 <sup>ème</sup> ex-aequo	Ministère chargé des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion	M-A. Carloti	0/20
11 <sup>ème</sup> ex-aequo	Ministère de l'enseignement supérieur	G. Fioraso	0/20
11 <sup>ème</sup> ex-aequo	Ministère de la culture et de la communication	A. Filipetti	0/20



## 2- Argumentaire :

### Premier ministre, Jean-Marc Ayrault : 10/20

**Synthèse : peut mieux faire.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Le gouvernement est paritaire et la promesse concernant la création d'un ministère spécifique aux «droits des femmes» a été tenue (même si un grand ministère de l'Égalité eût été préférable).
- Le gouvernement a mis en place un comité inter-ministériel sur la question de l'égalité femmes-hommes.

Les points attendus :

- Les associations attendent des mesures concrètes et une politique générale pour combattre les discriminations directes et indirectes fondées sur le sexe et le genre, ainsi que les discriminations à l'encontre des personnes trans'.

### Ministère des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem : 6,5/20

**Synthèse : encouragements. Ce ministère transversal a obtenu la note moyenne de tous les ministères évalués.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Le ministère des droits des femmes organise régulièrement des échanges avec les associations.
- La ministre des droits des femmes prend régulièrement la parole dans les médias sur la question du sexisme.
- Le ministère des droits des femmes a pris plusieurs engagements dans la lutte contre les violences faites aux femmes.
- Le ministère met en oeuvre des actions pour permettre la promotion des femmes dans les emplois de cadre de la fonction publique.
- Le ministère a mis en chantier une loi-cadre sur les droits des femmes.

Les points attendus :

- Le ministère doit mettre en pratique les déclarations d'intention émises lors des travaux interministériels.
- L'exercice d'un contrôle systématique des mesures prises par les autres ministères au prisme des inégalités de genre doit être propulsé par le ministère des droits des femmes.
- Le ministère des droits des femmes doit prendre en compte les inégalités sociales.
- Après la suppression de la HALDE, le ministère des droits des femmes doit veiller à redonner de la visibilité et plus d'indépendance au dispositif actuel de lutte contre la discrimination et pour la promotion de l'égalité, de manière à pouvoir combattre les discriminations et se faire connaître auprès du plus grand nombre.

## Ministère des affaires étrangères, Laurent Fabius : 9/20

**Synthèse : peut mieux faire.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Le ministère des affaires étrangères s'est mobilisé dans les conférences internationales pour faire avancer le droit à l'avortement et la lutte contre les violences.
- Le ministère a intégré la place des femmes dans la politique d'accords de développement.
- Le ministère a organisé des rencontres «francophonie» et «Méditerranée» sur la condition des femmes.

Les points attendus :

- Les associations attendent du ministère des affaires étrangères des actions pour défendre les droits des femmes dans les instances internationales (concernant la santé sexuelle et reproductive et concernant les violences) et notamment un engagement plus clair au niveau européen pour faire avancer ces droits.

## Ministère de l'intérieur, Manuel Valls : 2/20

**Synthèse : doit se mettre au travail.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Il apparaît que, sur le terrain, les personnes prostituées soient moins harcelées par la police, en attendant que le délit de racolage passif soit abrogé.

Les points attendus :

- Les associations attendent du ministre de l'intérieur une régularisation des femmes sans papiers victimes de violence.
- Le ministère doit permettre la prise en compte dans les commissariats des plaintes pour violence déposées par des femmes (et en particulier des personnes qui se prostituent).
- Le ministère doit mettre en place des actions pour lutter contre les réseaux maffieux de traite des êtres humains.
- Le ministère de l'intérieur doit prendre en compte les menaces et violences spécifiques envers les femmes demandeuses d'asile dans la politique du droit d'asile en France.

## Ministère des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine : 9/20

**Synthèse : encouragements.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Le ministère a pris en compte l'enjeu du «droit de choisir» (remboursement à 100% de l'IVG et petites avancées sur la contraception) et a renouvelé la campagne sur la contraception.

Les points attendus :

- Le ministère doit mettre en place une approche globale et cohérente de la santé des femmes et pour toutes les femmes : arrêt des restructurations hospitalières pour permettre l'accès de proximité à l'IVG, gratuité réelle de la contraception pour les mineures et 18-25 ans, politiques de prévention et prise en compte des difficultés des femmes dans l'accès aux soins.



- Le ministère doit prendre en compte les spécificités des femmes séropositives dans la lutte contre le sida.
- Le ministère des affaires sociales et de la santé doit mettre en place un plan de formation à destination des professionnels de la santé et de la petite enfance aux études sur le genre.

## **Ministère chargé de la famille, Dominique Bertinotti : 6/20**

**Synthèse : doit persévérer et redoubler d'efforts.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Le ministère communique régulièrement en direction des associations.
- Le ministère soutient la reconnaissance de l'égalité de toutes les familles.

Les points attendus :

- Les associations attendent du ministère une véritable politique de la petite enfance (concernant les modes de garde en particulier) qui favorise l'égalité femme/ homme au travail et dans la famille.
- Le ministère doit prendre en compte les droits des femmes dans les politiques sur l'adoption et la procréation (ex : accouchement sous x).

## **Ministère chargé des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette Carlotti : 0/20**

**Synthèse : doit se mettre au travail.**

**Commentaires :**

Les points attendus :

- Le ministère doit prendre en compte la situation spécifique des femmes en situation de handicap : accès à l'information (notamment concernant la sexualité), la précarité, l'exposition aux violences.

## **Ministère de l'éducation nationale : 14/20**

**Synthèse : encouragements, doit continuer sur sa lancée.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Les associations apprécient le positionnement du ministère de l'éducation nationale sur la question du sexisme notamment avec la convention égalité filles-garçons.
- Le ministère a intégré des thématiques «égalité fille-garçon» dans la formation des enseignants initiale et continue.
- Le ministère a initié une action de sensibilisation concernant les manuels scolaires et les stéréotypes et un travail est en cours sur la question.
- Le ministère a une volonté affichée d'appliquer la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité.

Les points attendus :

- Les associations attendent du ministère l'application sur le terrain de l'orientation prônée au niveau ministériel et attendent du ministère des moyens pour faciliter l'application de la loi de 2001 concernant l'éducation à la sexualité

## **Ministère de l'enseignement supérieur, Geneviève Fioraso : 0/20**

**Synthèse : doit prendre exemple sur le ministère de l'éducation nationale.**

**Commentaires :**

Les points attendus :

- Un réel travail sur l'accès des femmes aux fonctions de décision au sein des universités doit être mené par le ministère.
- Le ministère doit permettre une meilleure prise en compte des maternités dans le déroulement des carrières des chercheuses.
- Le ministère doit mener une politique d'orientation scolaire qui favorise la mixité des filières (en lien avec le Ministère de l'Éducation nationale) et pour permettre de diminuer la précarité des emplois qui touche en majorité les femmes.
- Les associations attendent du ministère une politique volontariste de prévention du sexisme et du harcèlement sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

## **Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Michel Sapin : 8/20**

**Synthèse : bon début, doit persévérer et redoubler d'efforts.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Le ministère a mis en place des mesures plus contraignantes vis-à-vis des employeurs sur les inégalités salariales et ces mesures ont commencé à être appliquées.

Les points attendus :

- Le ministère doit élargir l'application des mesures sur l'égalité des salaires.
- Le ministère doit mettre en place une politique de promotion de l'égalité qui prenne en compte le déroulement des carrières, la mixité des filières de formation, la parentalité dans les carrières et les écarts de retraite entre femmes et hommes.
- Le ministère doit mener des campagnes de prévention contre le harcèlement sexuel et moral au travail, pour faire connaître la loi.
- Les associations attendent du ministère une mise en place de formations obligatoires pour les employés du secteur des services à la personne (très majoritairement féminin, souvent méconnaissant le droit du travail, notamment dans les cas où les employeurs sont multiples).

## **Ministère de la culture et de la communication, Aurélie Filipetti : 0/20**

**Synthèse : doit se mettre au travail.**

**Commentaires :**

Les points attendus :

- Le ministère doit mettre en place une politique pour favoriser la représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans les hautes fonctions des établissements culturels.
- Le ministère doit adopter une approche prenant en compte la dimension genre dans la promotion des artistes et le financement des projets de manière générale.

## Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative : 6/20

**Synthèse : doit redoubler d'efforts.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- La prise de position du ministère pour une plus grande visibilité du sport féminin est saluée par les associations.

Les points attendus :

- Le ministère doit intégrer dans toutes les formations des professionnels de l'éducation populaire et sportive les questions d'égalité filles garçons.
- Le ministère doit appliquer une égalité de traitement des équipes sportives féminines et masculines en terme de soutien financier et de visibilité.
- Le ministère doit mettre en place des campagnes de prévention concernant le harcèlement sexuel et les violences.
- Les associations attendent du ministère des sports une collaboration étroite avec le Ministère de l'Éducation nationale pour favoriser la mixité des pratiques sportives dans le cadre des cursus.

## Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, Marylise Lebranchu : 12/20

**Synthèse : encouragements.**

**Commentaires :**

Les points positifs :

- Le ministère a augmenté la proportion de femmes dans les fonctions de haut niveau des administrations centrales et dans les emplois supérieurs de l'État.
- Le ministère a mené une réforme du mode de scrutin des conseillers généraux créant un binôme femme/homme et renforçant ainsi la parité.

Les points attendus :

- Le ministère doit poursuivre la mobilisation pour favoriser l'égalité et une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes à tous les scrutins (locaux, régionaux, nationaux, européens).
- Les associations souhaitent que le ministère augmente significativement les sanctions financières en cas de non respect de la parité.

## **Le Planning Familial**

4, square St Irénée  
75011 Paris

Tel : 01 48 07 29 10

Site web : [www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)

## **République & Diversité**

26 rue de Lappe  
75 011 Paris

Site web : [www.republiqueetdiversite.fr](http://www.republiqueetdiversite.fr)

E-mail : [contact@republiqueetdiversite.fr](mailto:contact@republiqueetdiversite.fr)